



Signature de la NAO 2018.

La Machine au service de l'Homme.



Retour sur la journée du 21 février, autour de la négociation annuelle obligatoire.

Qu'est-ce que ça veut dire ?

Qu'au moins une fois par an, certains sujets doivent être abordés, les salaires, le temps de travail, l'égalité Homme/Femme, par exemple.

A chapelle-Darblay, à travers les réunions des Délégués du personnel, du Comité d'Etablissement et du CHSCT ces sujets sont régulièrement discutés, voire négociés dans des réunions spécifiques de Commissions d'Emploi/Formation.

Pour l'instant, car aux prochaines élections professionnelles de 2019, avec le nouveau Comité Social et Economique, tout cela pourrait voler en éclat !

Cette commission, depuis des années, faute de services sacrifiés (RH, Sécurité, Formation...) et de nombreux PSE ne peut prendre en compte tous les soucis du personnel.

Comme la prise en compte de l'usure due aux années de travail, usure que nous argumentons pour faire évoluer les « congés Ancienneté ouvrier », cette année, après négociation, faute de la prise en compte de la Pénibilité et d'un plan d'actions idoine.

Rappel du tableau actualisé des congés d'ancienneté :

ouvrier		ETAM	
10 à 19 ans	1 journée	15 à 16 ans	1 journée
20 à 21 ans	2 journées	17 à 21 ans	2 journées
22 à 26 ans	4 journées	22 à 26 ans	4 journées
Supérieur ou égal à 27 ans	6 journées	Supérieur ou égal à 27 ans	6 journées

Une négociation annuelle qui arrive alors que le Groupe UPM réalise des résultats records en 2017.

Résultats sur le dos des personnels des papeteries, en pressant de plus en plus les budgets, comme celui de la Maintenance des sites.

Résultats UPM qui approchent le milliard d'euros !



Chapelle, plus que certaines autres usines plus récentes ou mieux entretenues, doit recevoir l'argent qui fait défaut depuis cinq ans, minimum ! Ce fameux million !

Ce ne sont pas les quelques milliers d'euros pris sur nos budgets, pour une caméra ou un filtre, qui vont nous permettre de réaliser les résultats attendus cette année.



Résultats attendus Chapelle: environ 8 millions d'euros ! Pour qui ?

1 million tout de suite, pour la sécurité du personnel, à travers des travaux d'entretien demandés depuis plusieurs années pour certains. (Nous avons les documents.)

L'argument de la Direction, toujours le même, qui ne trompe plus personne aujourd'hui, sauf peut-être quelques cadres, tente de culpabiliser le personnel à travers les coûts fixes et la masse salariale.



Asseyez-vous :

Soyons clairs, sur le coefficient référence de l'ouvrier 155, les « économies » se montent à 4, 63 € brut, par mois.

Pour l'employeur, les gentillesse se montent à 40,88€ brut, par mois .

Et pour tordre le cou aux annonces du gouvernement anti-ouvrier en place, sur la baisse des cotisations :

Baisse et abandon des cotisations maladie et chômage mais augmentation de 1.7% de la CSG pour tout le monde ! *(ce qui revient à équilibrer entre hausse et baisse mais la CSG pénalise nos parents retraités !)*

Augmentations en janvier 2018 : Gas-oil + 7cts, Ess + 3.5cts, transports (amendes, péages), gaz + 7%, prix des véhicules neufs à la hausse, tarifs postaux + 4.7%, assurances + 2% en moyenne, banques (frais de transfert) + 9%, forfait hospitalier + 2€ ...

Des cotisations pour quoi faire ?

Pour protéger la population de dérives graves si le système venait à basculer dans le privé, comme beaucoup de nos gouvernants bourgeois le demandent.

Rappelons que nous sommes fiers de notre Sécurité Sociale créée en 1946 et que la baisse des cotisations pourrait la voir disparaître en créant un déficit coupable ! **Si tu veux tuer ton chien...**

Admettons que nous ayons une meilleure protection sociale que dans d'autres pays, la Direction doit agir sur la fiabilisation, le développement et la revalorisation pour équilibrer les coûts ! Point !

C'est comme les cheminots avec les pannes informatiques, « *c'est pas leur faute !* ». *nous c'est pareil, 220 000 tonnes de production, au lieu de 240 000 ! La faute à qui ?*

Devant la situation de l'usine, de plus en plus de personnes rejoignent le syndicat CGT pour défendre leurs intérêts et leurs conditions de travail.

Nous en profitons pour les remercier de leur confiance et rappeler qu'il est toujours plus facile de se faire entendre collectivement...

...Toujours ensemble et solidaire !



La proposition soumise à la signature du personnel, largement favorable, sera signée en ce début mars, ce qui permettra d'avoir l'application sur le salaire de mars.